Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 51 (1961)

Artikel: Le Pays d'Enhaut et ses voisins alémaniques

Autor: Morier-Genoud, G. / Breton, Arthur

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005516

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Pays d'Enhaut et ses voisins alémaniques

La limite des langues française et allemande est-elle en même temps une limite folklorique bien marquée? Voit-on s'affronter, entre Rougemont et Gessenay, des coutumes d'essence germanique et des traditions d'essence latine?

La réalité est plus nuancée que de telles formules. La vie passe par-dessus la limite des langues et les contacts entre Vaudois et Bernois sont nombreux. Deux personnes particulièrement compétentes ont bien voulu nous décrire ces contacts et formuler un jugement sur les voisins alémaniques: on nous dit que la majorité de la population du Pays d'Enhaut partage leur opinion.

Du temps du comté de Gruyère déjà et sous le régime bernois, nos deux populations du Gessenay et du Pays d'Enhaut vivaient dans des conditions identiques, assez primitives, vivant presque uniquement de l'élevage du bétail, des quelques légumes qu'ils cultivaient (pois, fèves) et de leurs fromages.

Les hivers sont longs, le climat rude, les plaisirs rares et difficiles. Ici et là les métiers domestiques s'installent et produisent ce qui est nécessaire à la population de la vallée. Existences calmes, races vigoureuses.

On s'aime et on se respecte. Les gens du Gessenay nous avaient si bien compris qu'en 1903 lors des fêtes du centenaire du canton de Vaud, leur journal, l'«Anzeiger», consacrait toute sa première page à la révolution vaudoise. Il écrivait: «Le peuple vaudois secouait les baillis comme les Bernois ont dû nettoyer leurs patriciens». A la même époque, à Rougemont, on s'était abstenu de toute décoration dans la partie du village voisine du Gessenay, afin de ne pas blesser les sentiments d'amitié des gens d'au delà du Vanel. La façade de l'Hôtel de Ville de Rougemont arborait fièrement l'antique étendard aux couleurs bernoises du régiment du Simmenthal!

La commune de Rougemont entretient de solides relations avec tout le Saanenland. Lors des foires de Gessenay, on y entend autant parler français qu'allemand. Il est vrai que Rougemont comprend aujourd'hui une assez forte proportion de Bernois qui sont considérés comme «du pays» aussi facilement que les quelques ressortissants de Château-d'Œx qui y habitent. Cette immigration de Bernois en pays romand augmente chaque jour davantage. Il est vrai qu'au bout de deux ou trois générations ces Bernois ne parlent souvent que le français, à Château-d'Œx du moins. Nous connaissons de nombreuses familles dont l'ancêtre est arrivé chez nous ne parlant que l'allemand, avec tout leur avoir dans un mouchoir de poche, et qui

aujourd'hui occupent des situations de premier ordre dans notre vallée et qui envoient leurs enfants en Suisse allemande apprendre la langue.

Très souvent l'on constate que le Bernois réussit là où le Vaudois a échoué. Il est travailleur, modeste et de bon commerce.

Pour un jeune paysan qui quitte le pays, ce sont deux Confédérés qui nous arrivent. Ils nous sont un exemple par leur travail, leur économie et leur sobriété, mais l'argent qu'ils ont gagné repasse généralement la frontière et cela ne fait pas toujours l'affaire de la caisse communale. Mais tout bien compté, nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes, écrivait déjà il y a bien des années M. Ganty-Berney dans la Revue de Lausanne.

Comme quoi les Vaudois ont besoin des Bernois. Le chemin de fer M.O.B. a beaucoup facilité la pénétration réciproque des deux populations. Les difficultés de la langue n'embarrassent guère les Bernois qui parlent presque tous le français. L'allemand et ses différents patois n'entrent que difficilement dans la tête des Vaudois, ce qui fait que chez nous ceux qui ont la tête la plus dure ne sont pas ceux que l'on pense.

Aujourd'hui comme au temps des comtes de Gruyère, l'entente règne dans notre belle vallée de la Sarine, entre les descendants des Alémanes et des Burgondes. Ils recherchent, qui dans l'élevage d'une belle race de bestiaux, qui dans le tourisme, leurs moyens d'existence, limités par la nature même de nos Alpes.

G. Morier-Genoud Anc. syndic de Château-d'Œx.

Le vendredi est le jour de marché de Gessenay. Un grand nombre de paysans de Rougemont s'y rendent, non seulement pour traiter des affaires, mais aussi pour régler les intérêts des emprunts consentis par la Spar- und Leihkasse, qui ne ménage pas ses capitaux à l'intention de ceux qui ne peuvent en obtenir dans le canton de Vaud.

Les foires de l'année – elles sont nombreuses – sont très fréquentées par les gens de Rougemont, qui trouvent, sur les bancs d'exposition, le choix des marchandises qu'ils utilisent couramment et qu'ils ne peuvent pas facilement se procurer ailleurs.

Il y a toute une série de faits importants à signaler, qui dénotent une entente cordiale et parfaite entre ces deux communes:

- 1° L'hôpital de Gessenay, avec ses médecins, ouvre ses portes aux malades et aux futures mamans de Rougemont. La grande partie des bébés à inscrire à l'état civil de Rougemont sont nés à Saanen.
- 2° Des enfants de la Saussaz (territoire de Rougemont) fréquentent les classes de Gessenay. Les autorités de cette commune ne réclament aucune

participation financière de Rougemont, ce qui n'est pas l'usage entre communes vaudoises.

- 3° Un projet d'amenée de l'énergie électrique à la Saussaz, étudié par les Entreprises électriques fribourgeoises a échoué. Alors, pour satisfaire au désir des habitants de cette région, la Bernische Kraftwerke AG a consenti à doter ce coin du canton de Vaud de la lumière électrique.
- 4° Le chemin des Fenils qui emprunte tantôt le territoire communal de Rougemont, tantôt le territoire de Gessenay a fait l'objet d'un arrangement intercommunal si bien compris que son entretien se fait d'une manière très courtoise.
- 5° Lors de l'incendie de Rougemont, en janvier 1953, le service du feu de Gessenay a déployé une activité incroyable; il n'a réclamé aucune indemnité malgré les sacrifices consentis (usure d'un matériel de choix, consommation énorme de carburant), cela contrairement à ce que d'autres communes ont fait.
- 6° Les quatre paroisses du district de Gessenay possèdent des pâturages sur le territoire de la commune de Rougemont; l'exploitation des forêts et la couverture des bâtiments d'alpage sont confiées uniquement aux habitants de Rougemont.

Il est à noter que les résidants de Gessenay aiment à venir à Rougemont et ne manquent pas de fraterniser à l'occasion des fêtes organisées. D'ailleurs les 9/10 de ces Bernois parlent le français, tandis que les 8/10 de nos Vaudois ne savent pas l'allemand.

En conclusion, l'auteur de ces quelques lignes s'autorise à déclarer que seule la question linguistique sépare les deux communes: l'esprit qui anime les habitants de Rougemont et de Gessenay est identique, à peu de chose près, dans le cadre de la paysannerie, de l'artisanat et du commerce. Plus d'un Bernois originaire de Gessenay dit qu'il préfère la mentalité des gens de Rougemont à celle de Gstaad.

Arthur Breton Secrétaire communal de Rougemont.

En 1820, à l'occasion de la construction de sa belle maison de la Villa d'Œx, le syndic de Château-d'Œx, David Lenoir, reçut des magistrats du Gessenay, selon la coutume, une donation magnifique de neuf vitraux gravés. Un exemple entre plusieurs.

E.H.